



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-LOIRE

**DEMANDE DE DEROGATION A L'ARRÊTE N°SIDPC 2016-04 du 13 mai 2016
relatif aux prescriptions applicables à la protection contre l'incendie de bois, forêts,
plantations, landes, maquis et garrigues**

(à faire parvenir en préfecture **au moins huit jours avant la date prévue pour l'opération.**

Toute demande ne respectant pas ce délai ne sera pas étudiée)

Monsieur ou Madame :

Commune de :

Situation, lieu-dit, superficie des terrains concernés :

(Joindre un plan cadastral et une autorisation du propriétaire en cas de terrain privé)

N° de parcelle cadastrale concernée :

N° de section :

Motifs du feu :

Dates et heures prévues : (début et fin du feu)

Moyens de prévention prévus par le demandeur :

Avis et prescriptions du maire :

Date et Signature du Maire

Date et Signature du déclarant

Date de réception en préfecture

Préfecture de la Haute-Loire

6, avenue du Général de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40

Courriel : prefecture@haute-loire.gouv.fr – Site internet : www.haute-loire.pref.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30 (fermeture à 16H00 le vendredi)

Bureau de la Circulation : guichets ouverts du lundi au vendredi de 8H15 à 12H15 (fermé l'après-midi)